



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) -Transcollines- tenue le 31 juillet 2019 à 11h00 dument convoquée et sous la présidence de madame Caryl Green, à laquelle il y avait quorum et étaient présents :**

**Membres votants:**

**Monsieur Francis Beausoleil**

Conseiller municipal de la Municipalité de La Pêche  
Administrateur de la RITC

**Monsieur Claude Bergeron**

Conseiller municipal de la municipalité de Val-des-Monts  
Vice-président de la RITC

**Madame Caryl Green**

Mairesse de la municipalité de Chelsea  
Présidente de la RITC

**Membres non-votants :**

**Monsieur Patrick Laliberté**

Cadre administratif délégué par le conseil de maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

**Madame Julie Phaneuf**

Représentante d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par les TACC  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines

**Monsieur Bernard Roy**

Représentant délégué par la MRC de Pontiac

**Ainsi que :**

**Les membres du personnel de la RITC-Transcollines- :**

**Monsieur Gabriel Cyr**

Responsable du transport en commun

**Monsieur Benoît Legros**

Directeur de la planification et du développement / Directeur général adjoint

**Monsieur Benedikt Kuhn**

Agent de développement

**Monsieur Simon Ouellet**

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

**Madame Johanne Renaud**

Commis de bureau

**Membres absents :**

**Monsieur Patrick Boily**

Représentant des usagers du transport en commun

**Madame Jocelyne Lapierre**

Conseillère municipale de la municipalité de Cantley  
Administratrice de la RITC

**Madame Sylvie Rollin**

Représentante des usagers du transport adapté  
Administrateur délégué, Transports adaptés et collectifs des Collines



No de résolution  
ou annotation

**Ordre du jour de la séance  
ordinaire du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de transport des Collines  
Mercredi 31 juillet 2019 à 11h00\*  
Salle de conférence, Transcollines  
5, Route Principale Ouest, La Pêche, QC, J0X 2W0**

- 1. Mot de bienvenue, présences, ouverture de la rencontre et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture, adoption des procès-verbaux des rencontres précédentes**
  - 3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 29 mai 2019
- 4. Dépôt de la correspondance**
- 5. Mot de la présidente et dépôt des activités**
- 6. Mot de la direction générale, dépôt des activités**
- 7. Suivis des comités**
  - 7.1 Examen des requêtes et éloges au 30 juin 2019
  - 7.2 Comité des usagers
  - 7.3 Comité de la planification stratégique
    - 7.3.1 Retour sur la tournée municipale
  - 7.4 Comité RH
    - 7.4.1 Présentation de la commis de bureau
  - 7.5 Comité budget
    - 7.5.1 Calendrier comité budget 2020
- 8. Transport adapté et collectif rural**
  - 8.1 Dépôt des données d'utilisation au 31 mai 2019
  - 8.2 Redressement TA – Suivi de la rencontre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais
    - 8.2.1 Résolution pour la révision des normes de service en TA-reporté
    - 8.2.2 Adoption d'une résolution demandant la disponibilité des crédits budgétaires en TA
  - 8.3 Résolution d'adoption de l'appel d'offres # 2019-08-01 pour la fourniture de service de transport adapté aux personnes handicapées-reporté
- 9. Opérations et développement de service**
  - 9.1 Données d'utilisation du réseau de transport en commun au 31 mai 2019
  - 9.2 Données d'utilisation route interrégionale au 31 mai 2019
  - 9.3 Suivi du redressement et de la rencontre avec Autobus Jean-Jacques Campeau Inc.
  - 9.4 Projet de développement intégré
    - 9.4.1 Retour sur la rencontre du 25 juin 2019
    - 9.4.2 Mise à jour du GANTT et prochaines étapes
  - 9.5 Résolution d'adoption de l'appel d'offres # 2019-08-02 pour le système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)
- 10. Finances**
  - 10.1 Liste des comptes à payer au 31 juillet 2019 et résolution d'autorisation
  - 10.2 Liste des chèques annulés au 31 juillet 2019 et résolution d'autorisation
  - 10.3 Rapport financier maison au 31 mai 2019
  - 10.4 Dépôt du tableau des montants à recevoir des différents programmes de subvention
    - 10.4.1 Adoption d'une résolution concernant les montants à recevoir pour le volet du transport en commun
- 11. Administration**
  - 11.1 Tableau des membres du conseil d'administration, représentant MRC de Pontiac
  - 11.2 Résolution protocole d'entente Fête gourmande de l'Outaouais 2019
  - 11.3 Résolution d'adoption d'une politique d'évaluation des fournisseurs
- 12. Période de questions du public**
- 13. Communications**



No de résolution  
ou annotation

#### 14. Varia

14.1 Calendrier de Wakefield/La Pêche 2020

#### 15. Date et heure des prochaines rencontres

Date	Heure	Endroit
25 septembre 2019●●	11h00*	Salle de conférence 5 Principale Ouest, La Pêche
27 novembre 2019	11h00*	Salle de conférence 5 Principale Ouest, La Pêche

\*Rencontre de travail de 9h00 à 11h00, séance publique à 11h00

●●Rencontre pour le volet adapté et volet collectif à 11h00

#### 16. Levée de l'assemblée



No de résolution  
ou annotation

## **1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES, OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET CONSTATATION DU QUORUM**

**R19-07-50**

Madame Caryl Green constate le quorum et ouvre l'assemblée à 11h02.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil de débiter la rencontre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Caryl Green fait la lecture de l'ordre du jour.

**R19-07-51**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron d'adopter l'ordre du jour avec le report des points 8.2.1 et 8.3 et l'ajout suivant au point 14. Varia :

14.1 Calendrier de Wakefield/La Pêche 2020

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES**

3.1 Procès-verbal de la rencontre ordinaire du 29 mai 2019

**R19-07-52**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil d'adopter le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 29 mai 2019.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Dépôt de document.

## **5. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS**

Madame Caryl Green fait part et résume aux membres les dernières activités auxquelles elle a participé. Étant en période de vacances, les activités ont été moins importantes depuis la dernière rencontre du conseil. Elle mentionne que les organisateurs de la Fête gourmande sont bien contents que Transcollines soit partenaire encore cette année en offrant le service de navette.

## **6. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DÉPÔT DES ACTIVITÉS**

Monsieur Simon Ouellet dépose et résume aux membres les dossiers actifs et les activités depuis la dernière rencontre. La liste de ceux-ci est annexée au présent procès-verbal.

## **7. SUIVIS DES COMITÉS**



No de résolution  
ou annotation

## 7.1 Examen des requêtes et éloges au 30 juin 2019

Dépôt du résumé des requêtes et éloges reçus.

Un tour de table est effectué afin de souhaiter la bienvenue à monsieur Bernard Roy, représentant de la MRC de Pontiac.

## 7.2 Comité des usagers

Dans l'impossibilité d'être présent à la présente séance du conseil, Monsieur Patrick Boily, représentant des usagers du transport en commun, nous a fait parvenir un courriel nous informant qu'il n'était plus un usager du réseau de Transcollines et qu'il souhaite laisser sa place à un utilisateur du réseau. Ainsi, des démarches seront faites afin de solliciter les usagers à siéger sur le comité.

## 7.3 Comité de la planification stratégique

### 7.3.1 Retour sur la tournée municipale

Monsieur Benoit Legros dresse un bilan des rencontres qui se sont tenues dans les municipalités participantes au cours des dernières semaines.

## 7.4 Comité RH

### 7.4.1 Présentation de la commis de bureau

Monsieur Simon Ouellet présente aux membres du conseil la nouvelle employée, madame Johanne Renaud, qui a obtenu le poste de commis de bureau. Il indique aussi que madame Lorena Rivera, commis comptable, a terminé sa période de probation.

## 7.5 Comité budget 2019

### 7.5.1 Calendrier comité budget 2020

Dépôt du calendrier pour prévoir le budget 2020. Les administrateurs seront convoqués par courriel prochainement.

## **8. TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DES COLLINES**

### 8.1 Dépôt des données d'utilisation au 31 mai 2019

Dépôt de document.

### 8.2 Redressement TA – Suivi de la rencontre à la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Monsieur Simon Ouellet résume brièvement la rencontre qui s'est tenue à la MRC le 20 juin dernier. Une copie du rapport présenté à cette rencontre se trouve en annexe.

#### 8.2.1 Résolution pour la révision des normes de service en TA

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

#### 8.2.2 Adoption d'une résolution demandant la disponibilité des crédits budgétaires en TA

### **R19-07-54**

**ATTENDU QUE** Transcollines, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et leurs partenaires municipaux locaux considèrent que le transport



No de résolution  
ou annotation

adapté constitue un service essentiel à la pleine participation sociale et au plein épanouissement des citoyens à mobilité réduite;

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article 48.39 de la loi sur les transports, les municipalités sont tenues d'offrir un service de transport adapté aux personnes handicapées et que les critères d'admissibilité audit service sont établis par le gouvernement provincial;

**ATTENDU QUE** la MRC des Collines-de-l'Outaouais a déclaré sa compétence en matière de transport adapté et collectif par le biais du règlement portant le numéro 172-12 et adopté par la résolution numéro 13-01-022 par le conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais le 17 janvier 2013;

**ATTENDU QUE** Transcollines (Transports adaptés et collectifs des Collines) est l'organisme délégué de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour l'organisation et la gestion de son service de transport adapté;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec (MTQ) soutient le transport adapté municipal via son Programme de subvention au transport adapté (PSTA) et que la MRC des Collines-de-l'Outaouais est admissible à ce programme d'aide;

**ATTENDU QUE** le PSTA prévoit des ajustements de financements suivant l'augmentation de l'achalandage et le nombre de déplacements hors territoires, mais que ces ajustements sont conditionnels à la disponibilité des crédits budgétaires;

**ATTENDU QU'** au cours des dernières années, les crédits budgétaires ont systématiquement été insuffisants pour l'application des modalités d'application du PSTA;

**ATTENDU QUE** de 2017 à 2018, la part de financement de base du MTQ est restée stable à 347 299 \$, sans augmentation;

**ATTENDU QUE** selon les modalités d'application du PSTA, la MRC des Collines-de-l'Outaouais aurait eu droit, pour l'année 2017, à un montant de 81 552 \$ pour lesdits ajustements, mais que les crédits disponibles ont permis d'accorder que 13 437 \$;

**ATTENDU QUE** selon les modalités d'application du PSTA, la MRC des Collines-de-l'Outaouais aurait eu droit, pour l'année 2018, à un montant de 114 666 \$ pour lesdits ajustements et qu'à ce jour, le ministère n'a donné aucune indication sur le montant accordé;

**ATTENDU QUE** ce manque à gagner contribue significativement à un déficit d'exploitation chronique qui s'est installé au cours des dernières années;

**ATTENDU QUE** Transcollines et la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont du palier à la situation en adoptant un plan de redressement comprenant notamment un resserrement des normes de services en transport adapté;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron;

**D'INFORMER** les instances provinciales concernées de la précarité et de la fragilisation d'un service essentiel que cause la non-disponibilité des crédits budgétaires nécessaires à l'application des modalités



No de résolution  
ou annotation

d'application actuelles du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) du ministère des Transports du Québec (MTQ);

**D'INSISTER** sur le fait que Transcollines, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et leurs partenaires ne demandent aucun traitement de faveur ni aucune modification au programme actuel, mais simplement son application stricte;

**ET**

**DE SOLICITER** l'appuie ferme et une action diligente de la part, notamment, de messieurs Mathieu Lacombe, député de Papineau et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Robert Bussière, député de Gatineau et François Bonnardel, ministre des Transports du Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8.3 Résolution d'adoption de l'appel d'offres # 2019-08-01 pour la fourniture de service de transport adapté aux personnes handicapées

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## **9. OPÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DE SERVICE**

9.1 Données d'utilisation du réseau de transport en commun au 31 mai 2019

Dépôt de document.

9.2 Données d'utilisation route interrégionale au 31 mai 2019

Dépôt de document.

9.3 Suivi du redressement et de la rencontre avec Autobus Jean-Jacques Campeau Inc.

Monsieur Gabriel Cyr effectue un suivi de la rencontre qui s'est tenue le 23 juillet dernier. Autobus Campeau a fourni les éléments demandés du dernier plan de redressement et des rencontres bimensuelles sont prévues avec celui-ci afin de faire les suivis nécessaires.

9.4 Projet de développement intégré

9.4.1 Retour sur la rencontre du 25 juin 2019

Monsieur Benedikt Kuhn résume brièvement la rencontre. La firme Gestrans était présente à cette rencontre afin d'effectuer la présentation du plan de gouvernance. Une décision devra être prise prochainement par les membres du conseil d'administration concernant le type de gouvernance à adopter.

9.4.2 Mise à jour du GANTT et prochaines étapes

Monsieur Benedikt Kuhn dépose la mise à jour du GANTT et explique les prochaines étapes. Celles-ci sont concentrées dans la présentation d'un plan de service aux MRC.

9.5 Résolution d'adoption de l'appel d'offres pour le système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)



No de résolution  
ou annotation

## **R19-07-56**

**ATTENDU QUE** les municipalités constituantes de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) ont engagées les sommes à leur budget 2019 pour faire l'acquisition d'un système SAEIV;

**ATTENDU QUE** le projet d'acquisition d'un système SAEIV est inscrit au Plan triennal d'infrastructure (PTI) de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC);

**ATTENDU QUE** la subvention permettant l'acquisition d'un système SAEIV est inscrite au Plan québécois des infrastructures (PQI) pour la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC);

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports du Québec a confirmé que les sommes de la subvention sont réservées au PQI pour la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC);

**ATTENDU QU'UN** document d'appel d'offres portant le # 2019-08-02 pour l'acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) a été préparé à cet effet;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil;

**D'AUTORISER** l'adoption et la publication sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) du document d'appel d'offres portant le # 2019-08-02 pour l'acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV);

**D'AUTORISER** la formation du comité d'analyse tel que proposé par la direction générale;

**ET**

**D'AUTORISER** la direction générale à mettre en œuvre les mesures prévues aux présentes et à signer tout document relatif à celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 9.6 Suivi du renouvellement de l'entente de la STO

Monsieur Simon Ouellet mentionne que la direction de la STO a mandaté M. Patrick Leclerc, directeur à la direction du développement marketing et communication, afin de faire le suivi dans le cadre du renouvellement de l'entente. Des rencontres de travail sont prévues à l'automne.

## **10. FINANCES**

10.1 Liste des comptes payés au 31 juillet 2019 et résolution d'autorisation

## **R19-07-57**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron;





No de résolution  
ou annotation

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil d'administration autorise et entérine la liste des transferts électroniques émis et conservés en annexe au procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 114 500,47\$.

Et autorise et entérine la liste des chèques à émettre en date du 31 juillet 2019, conservés en annexe au procès-verbal de la présente séance totalisant la somme de 571 642,00\$.

Et de prendre acte du certificat de disponibilité de crédits budgétaires du directeur général et secrétaire-trésorier à l'égard de la disponibilité des crédits budgétaires, tel que reproduit ci-après :

Je, soussignée, Simon Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie intermunicipale de transport des Collines- Transcollines-, certifie qu'il y avait des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des transferts électroniques émis et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des transferts électroniques et certifie qu'il y a des crédits budgétaires de disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 31 juillet 2019, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10.2 Liste des chèques annulés au 31 juillet 2019 et résolution d'autorisation

**R19-07-58**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil **ET APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron;

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil d'administration autorise et entérine la liste des chèques annulés totalisant la somme de 241 550.52\$.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10.3 Rapport financier maison au 31 mai 2019

Dépôt de document.

10.4 Dépôt du tableau des montants à recevoir des différents programmes de subvention

Dépôt de document.

10.4.1 Adoption d'une résolution concernant les montants à recevoir pour le volet du transport en commun

**R19-07-59**

**ATTENDU QU'EN** date de ce jour, la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) est en attente d'un montant à recevoir de 683 463 \$ de la part du Ministère des Transports du Québec;

**ATTENDU QUE** ces sommes se détaillent comme suit :



No de résolution  
ou annotation

Provenance	2017	2018	2019	Total
PAGTCP - Exploitation fonctionnement		64 925 \$	104 544 \$	169 469 \$
PAGTCP - Exploitation passes mensuelles		167 629 \$	192 123 \$	359 752 \$
PAGTCP - Intégration tarifaire	6 811 \$	68 634 \$	78 797 \$	154 242 \$
<b>Total</b>	<b>6 811 \$</b>	<b>301 188 \$</b>	<b>375 464 \$</b>	<b>683 463 \$</b>

**ATTENDU QUE** de telles sommes à recevoir font en sorte que la RITC doit avancer des fonds considérables pour le maintien de ses opérations courantes, et ce, sur une période de plusieurs mois;

**ATTENDU QU'EN** absence de liquidité, la RITC doit encourir des frais d'intérêts importants pour supporter de telles avances de fonds auprès d'institutions bancaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil;

**D'INFORMER** le ministère des Transports du Québec du stress financier que les retards de versements occasionnent auprès de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) et de l'importance des frais d'intérêt occasionnés;

**ET**

**DE SOLICITER** l'appuie ferme et une action diligente de la part, notamment, de messieurs Mathieu Lacombe, député de Papineau et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Robert Bussière, député de Gatineau et François Bonnardel, ministre des Transports du Québec.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **11. ADMINISTRATION**

11.1 Tableau des membres du conseil d'administration, représentant MRC de Pontiac

Dépôt de document.

11.2 Résolution protocole d'entente Fête gourmande de l'Outaouais 2019

### **R19-07-60**

**ATTENDU QUE** Transcollines et la Table agroalimentaire de l'Outaouais sont partenaires de l'évènement Fête gourmande de l'Outaouais depuis 2016;

**ATTENDU QUE** Transcollines offre gracieusement le service de navette pour l'évènement;

**ATTENDU QUE** la Table agroalimentaire de l'Outaouais offre en retour un plan de visibilité lors de l'évènement;

**ATTENDU QUE** la dépense est estimée à une valeur de 1 152 \$ avant taxes;

**ATTENDU QU'il** est nécessaire d'élaborer un protocole d'entente qui définit les liens et responsabilités des deux parties;

**ATTENDU QUE** la version finale du protocole d'entente convient aux deux parties;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de nommer les signataires du protocole d'entente 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil;

**D'ADOPTER** le protocole d'entente entre la Table agroalimentaire de l'Outaouais et Transcollines concernant le service de navette offert par Transcollines lors de la Fête gourmande de l'Outaouais 2019 ;

**D'ACCEPTER** la dépense de 1 152 \$ avant taxes dans le poste budgétaire 02-55100-000 (Frais de publicité);

**DE NOMMER** madame Caryl Green, présidente, et monsieur Simon Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à titre de signataires du protocole d'entente entre la Table agroalimentaire de l'Outaouais et Transcollines concernant le service de navettes pour l'évènement Fête gourmande de l'Outaouais 2019.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11.3 Résolution d'adoption d'une politique d'évaluation des fournisseurs

**R19-07-61**

**ATTENDU QUE** la Loi autorise la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) à adopter une Politique d'évaluation des fournisseurs et qu'il serait dans son avantage de le faire;

**ATTENDU QU'UNE** Politique d'évaluation des fournisseurs a été préparée et déposée à cet effet;

**ATTENDU QUE** ladite politique sera le premier jalon du règlement de gestion contractuelle à venir de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC);

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Claude Bergeron **ET APPUYÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil;

**D'ADOPTER** et de mettre en œuvre la Politique d'évaluation des fournisseurs telle que préparée et déposée;

**DE MANDATER** la direction de mettre en œuvre les mesures prévues aux présentes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public n'est posée.

## **13. COMMUNICATIONS**

Aucun sujet n'est discuté pour ce point.

## **14. VARIA**

14.1 Calendrier Wakefield/La Pêche 2020

Monsieur Simon Ouellet informe les membres que Transcollines participera au calendrier 2020 de Wakefield/La Pêche. Ainsi, une photo sera prise prochainement d'un autobus et quelques usagers.



No de résolution  
ou annotation

Un huis clos est demandé par madame Caryl Green, ainsi, les employés sont invités à quitter la salle le temps de la discussion.

### **15. DATE ET HEURE DES PROCHAINES RENCONTRES**

Date	Heure	Endroit
25 septembre 2019●●	11h00*	Salle de conférence 5 Principale Ouest, La Pêche
27 novembre 2019	11h00*	Salle de conférence 5 Principale Ouest, La Pêche

\*Rencontre de travail de 9h00 à 11h00, séance publique à 11h00

●●Rencontre pour le volet adapté et volet collectif à 11h00

### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**R19-07-62**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Francis Beausoleil et **APPUYÉ PAR** monsieur Claude Bergeron d'adopter la levée de l'assemblée à 11h33.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **CERTIFICATION**

Je, Caryl Green, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lu et certifié conforme par  
La présidente

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier par intérim,

Caryl Green  
Caryl Green

Simon Ouellet  
Simon Ouellet

1<sup>er</sup> octobre 2019  
Date

1<sup>er</sup> octobre 2019  
Date

### **ADOPTION**

Adopté par résolution numéro R19-09-68 du conseil d'administration le :

1<sup>er</sup> octobre 2019  
Date